



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Vienne



CHAMPIONNATS
DE FRANCE
SPORT ADAPTÉ

**Tennis
de Table**
POITIERS
gymnase GU3



entrée libre

13 / 14 / 15

juin
2014

Renseignements :

06 89 62 26 73

chptfrancett2014@gmail.com



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



REGION
Poitou
Charentes
la démocratie participative



Conseil
Général
de la
Vienne



86
LE DÉPARTEMENT



PRESENTATION DE LA REGION HOTE

Le Poitou-Charentes est une des 22 régions administratives de la France métropolitaine.

Elle regroupe quatre départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne

Elle a pour préfecture Poitiers, plus grande ville et unité urbaine de la région. Les autres villes importantes sont La Rochelle, Niort, Angoulême, Châtelleraut, Saintes, Rochefort et Royan.



La facilité d'accès par les autoroutes A 10 et A83, le Poitou-Charentes n'est qu'à trois heures de Paris et à une heure de Bordeaux par la route,

Le climat : le plus ensoleillé de la côte atlantique - La côte atlantique : La Rochelle, les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron, Rochefort, Royan, Fort Boyard

Les témoignages de l'histoire : maritime, les fortifications, les ports de pêche et de plaisance, les stations balnéaires ; Le Marais Poitevin : univers mystérieux et silencieux où les cours d'eau remplacent chemins et petites routes, Le fleuve Charente qui traverse le pays du Cognac et que l'on descend en bateau,

Les trésors de l'art roman : Poitiers, Angoulême, Saintes, Melle, Parthenay, Aulnay, Chauvigny, Saint-Savin...

Le parc du Futuroscope, au nord de Poitiers : il enthousiasme petits et grands du monde entier depuis plus de vingt ans,

La gastronomie : le cognac, le pineau des Charentes, les huîtres de Marennes-Oléron, les fromages dont le Chabichou AOP (Appellation d'Origine Protégée) ou le Mothais-sur-feuille.

Les fêtes et festivals des plus célèbres aux plus insolites : festivals de la bande dessinée à Angoulême, du folklore à Confolens, les Francofolies à La Rochelle, et ... le festival du Nombriil du Monde à Pougne-Hérisson (unique au monde, forcément !) et festival de l'imprévu à Montembœuf, siège du Consulat



La Rochelle

PRESENTATION DE LA VILLE HOTE

Poitiers



Centre-ville de Poitiers
Cathédrale Notre Dame

Ville d'art et d'histoire, la capitale historique du Poitou cache en son sein un remarquable patrimoine médiéval où dominent de nombreuses églises. Au cœur historique de la ville se dresse la collégiale Notre-Dame-la-Grande, joyaux de l'art roman édifié entre le XI^e et le XII^e siècle. Sa façade minutieusement sculptée évoque quelques-uns des principaux épisodes de la Bible. Les soirs d'été, un spectacle de polychromies permet de redécouvrir les accents colorés qu'elle avait au moyen-âge.

La cathédrale Saint-Pierre, bâtie vers la fin du XII^e siècle sous l'impulsion d'Aliénor d'Aquitaine, reste l'édifice culturel le plus imposant de Poitiers. De style gothique angevin, elle abrite des orgues signées François Clicquot et installées au XVII^e siècle. De son côté, le baptistère Saint-Jean, dont la construction a débuté dès le IV^e siècle, est toujours considéré comme le plus ancien édifice chrétien de France.

Enfin, le Palais de Justice, ancienne résidence des Comtes du Poitou et Ducs d'Aquitaine bâtie au XII^e siècle, conserve une salle de style gothique (salle des pas perdus) aux dimensions impressionnantes pour l'époque : 47 mètres de long pour 17 mètres de large !

Le Futuroscope

En 1987, la création du Futuroscope a considérablement changé l'image de la Vienne. Le département s'est découvert une forte vocation touristique et compte désormais près de 3 millions de visiteurs chaque année. L'industrie hôtelière a tout particulièrement bénéficié de cet engouement.

Parallèlement, une politique d'aménagement a été mise en œuvre sur l'ensemble du territoire départemental afin d'encourager ce développement touristique. Elle a permis l'émergence de sites touristiques attractifs : le Château des aigles à Chauvigny, l'Ile aux serpents à la Trimouille, la Vallée des singes à Romagne, la Cité de l'écrit à Montmorillon, la Planète des crocodiles à Civaux ...Plusieurs golfs et sites naturels complètent cette offre variée, qui peut également compter sur la richesse du patrimoine historique et architectural de la Vienne. Sans oublier la station thermale de la Roche-Posay, au nord-est, centre européen de dermatologie qui dispose d'un casino et d'un champ de courses hippiques de réputation nationale.



Site du Futuroscope



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
Chptfrancett2014@gmail.com

COMPOSITION COL

Président: M. Serge BAUDOIN

Présidents d'honneur: Mme Armelle PRIEUR, M. Jean-Marie PICHARD,
M. Philippe LION, M. Serge DIVET

Trésorerie: M. Romain LOURY

Coordination générale: Mme Elodie PHILIPPONNEAU

Responsable médical: Mme Patricia BARDET

Responsable commission logistique: M. Pierre VALENCON

Responsable commission hébergement: M. Serge DIVET

Responsable communication: Mme Justine LECLERC

Responsable développement durable: M. Richard DUPUY

Responsable sportif: M. Yves DRAPEAU

Contact : Mme Elodie PHILIPPONNEAU

☎ : 06.89.62.26.73

✉ : chptfrancett2014@gmail.com

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Toutes les épreuves se dérouleront au Gymnase Universitaire C7 situé Allée Jean Monnet à Poitiers (à proximité de l'Institut Universitaire de Technologie).
- L'ensemble des repas sera pris au Restaurant Universitaire « Le Rabelais » situé à 5 min du complexe sportif.
- Ce programme est communiqué à titre indicatif et peut-être modifié.

Jeudi 12 juin

- 14h à 19h: Accueil des délégations sur le lieu de compétition

Vendredi 13 juin

- 9h: Réunion technique et arbitres
- 10h à 12h: Compétition D2 et D3
- 11h30 à 13h30: Déjeuner au Restaurant Universitaire « Le Rabelais »
- 13h30 à 18h: Compétitions D1, D2 et D3
- A partir de 18h, Cérémonie d'ouverture, Remise des récompenses
- 20h30 Tournoi encadrants

Samedi 14 juin

- 8h15 à 8h30: Réunion technique et arbitres
- 8h30 à 12h: Compétitions
- 11h30 à 13h30 Déjeuner au Restaurant Universitaire « Le Rabelais »
- 13h30 à 18h Suite compétitions
- A partir de 19h30, Soirée et Dîner de gala au Restaurant Universitaire « Le Rabelais »

Dimanche 15 juin

- 8h30 à 11h30: Phases finales
- 11h45: Remise des récompenses
- 12h: repas pique-nique

INFORMATIONS GENERALES

ACCUEIL

- Le service d'accueil sera situé sur le lieu de compétition :
6, allée Jean Monnet Bât C7
86000 POITIERS
- L'accueil se déroulera le jeudi 12 juin de 14h à 19h.
- Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et de recevoir l'ensemble des documents relatifs au championnat et à la restauration.
- Les dossiers d'inscriptions, certificats médicaux et licences en cours de validité seront vérifiés le jeudi 12 juin.

N'oubliez pas d'avoir en votre possession le dossier d'informations médicales (sous plis cachetés) de chacun de vos sportifs.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les engagements ne seront officiellement validés qu'à la réception du dossier d'inscription complet, accompagné du règlement à l'ordre du : **COL 86 Tennis de Table avant le 23 mai 2014.**
- Aucun changement d'un joueur par un autre joueur ne pourra être pris en compte sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.
- En cas de désistement après le 23 mai, aucun remboursement ne sera possible (le cachet de la poste faisant foi).

Par soucis de respecter le développement durable, toutes les inscriptions se feront par voie électronique sur le site du championnat de France (n'hésitez pas à contacter le COL en cas de problème).

REGLEMENT

- Le règlement sportif de tennis de table est téléchargeable sur le site du championnat de France à la rubrique « règlement ».
- Les sportifs doivent avoir une licence sportive compétition 2013/2014 pour pouvoir participer au championnat de France.
- Pendant la compétition, les joueurs devront se munir d'une tenue sportive en conformité avec le règlement de tennis de table.

Les joueurs devront posséder une raquette de tennis de table, homologuée selon les critères de la Fédération Française de Tennis de Table (cf règlement).



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
chptfrancett2014@gmail.com

FICHE INSCRIPTION ASSOCIATION

À renvoyer avant le 23/05/2014 à :

par voie électronique ou sur le site www.chptfrancett2014.fr

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable sur place :</u> <u>Tel portable :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Fax :</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif avec repas	<input type="checkbox"/> 85 €		
Forfait Sportif sans repas	<input type="checkbox"/> 55 €		
Forfait Accompagnateur avec repas	<input type="checkbox"/> 75 €		
Forfait Accompagnateur sans repas	<input type="checkbox"/> 45 €		
Forfait Soirée de Gala uniquement	<input type="checkbox"/> 25 €		
TOTAL :			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque:..... de la banque:



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
Chptfrancett2014@gmail.com

FICHE D'ENGAGEMENT SPORTIF EN SIMPLE

À renvoyer avant le 23/05/2014 à :

6, allée Jean Monnet, Bât C3, 86000 Poitiers ou par voie électronique

N° d'affiliation	
Nom de l'association	
Nom, Prénom et n° de licence des accompagnateurs + 1num tel port	

N° Licence	Nom et prénom	Date de naissance	Catégorie	Sexe (M ou F)	Division	Classement FFTT	Taille (S, M, L, XL, XXL)

Merci de joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative (date, lieu et résultat)

(Sauf dérogation prévu par le règlement spécifique de la discipline et du respect de la procédure sollicitant la dite dérogation)

Vérifier à ce que si la mention « avec contre-indication » apparaisse bien sur la licence et que le sportif soit en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition dans la discipline du Championnat.

<u>Visa de la Région :</u>	<u>Visa du Département :</u>
----------------------------	------------------------------

FICHE D'ENGAGEMENT SPORTIF EN DOUBLE

N° d'affiliation	
Nom de l'association	
Nom, Prénom et n° de licence des accompagnateurs + 1num tel port	

Catégorie :						
		Dame <input type="checkbox"/>	Hommes <input type="checkbox"/>	Mixte <input type="checkbox"/>		
N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	M	F	Taille (S, M, L, XL, XXL)

Catégorie :						
		Dame <input type="checkbox"/>	Hommes <input type="checkbox"/>	Mixte <input type="checkbox"/>		
N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	M	F	Taille (S, M, L, XL, XXL)

Catégorie :						
		Dame <input type="checkbox"/>	Hommes <input type="checkbox"/>	Mixte <input type="checkbox"/>		
N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	M	F	Taille (S, M, L, XL, XXL)

Catégorie :						
		Dame <input type="checkbox"/>	Hommes <input type="checkbox"/>	Mixte <input type="checkbox"/>		
N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	M	F	Taille (S, M, L, XL, XXL)

<u>Visa de la Région :</u>	<u>Visa du Département :</u>

NOMBRE DE SPORTIFS QUALIFIABLES PAR REGION

La Commission Sportive Nationale de Tennis de Table propose, chaque année, un tableau avec le nombre de sportifs qualifiables par catégorie et divisions attribués aux régions.

Tableau du nombre de sportifs qualifiables par régions pour l'année 2014.

Révisable et modifiable chaque année par la Commission Sportive Nationale de tennis de table
Ce tableau est seulement à titre indicatif avant la révision des demandes de modifications des régions.

Régions	Championnat de France 2014											
	Messieurs						Dames					
	D1		D2		D3		D1		D2		D3	
	-40	40	-40	40	-40	40	-40	40	-40	40	-40	40
Alsace	2	1	4		1	1	1	1			1	
Aquitaine	2	5	10	6	7	6	1	2	5	1	3	
Auvergne	1		2		4	2				1	3	
Basse-Normandie			1	1	1							
Bourgogne												
Bretagne	1	1	2									
Centre	2	2	6	4	5	5	1	1	3	2	5	2
Champagne-Ardenne	2			1	1	1					1	
Corse												
Franche-Comté												
Guadeloupe												
Guyane												
Haute-Normandie	1	1	7	4	8	5	2	2	2	2	4	5
Ile de France	1		2	1	2	1						
La Réunion												
Languedoc-Roussillon			1	1					1		1	
Limousin												
Lorraine												
Martinique												
Midi-Pyrénées			1	1	1				1		1	
Nord-Pas-de-Calais	4	4	5	4	5	6	1	2	4	1	6	3
Pays de Loire	2	1	4	1	4	1	1	1	1		2	
Picardie	3	1	5	3	9	3	1	2	3	2	5	2
Poitou-Charentes	11	2	8	5	8	5	3	3	5	2	5	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur		1	4	1	5	4					2	1
Rhône-Alpes		2	1	1	3	2						
	32	21	63	34	64	42	11	14	25	11	39	15



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
chptfrancett2014@gmail.com

Pour 2014, ce tableau a été réalisé suivant le nombre d'inscrits par région sur les derniers championnats de France 2012 et 2013.

- Chaque Ligue ou Région peut demander des sélectionné(e)s supplémentaires, et selon l'ordre des demandes, les justificatifs et les possibilités, il peut leur être accordé par la Commission Sportive Nationale de Tennis de Table une augmentation de leur nombre de qualifiables.

↗ Les Sportives et Sportifs inscrits sur la liste de Haut Niveau de la FFSA ne rentrent pas dans les qualifiables régionaux. Ils sont en supplément du nombre proposé.

↗ Le nombre de qualifiable(s) peut varier selon les années par :

- Absence de qualifiable pour des régions pas encore répertoriées sur les Championnats de France de tennis de table (ex pour 2014: corse, Limousin, ...)
- Les sélections incomplètes selon les qualifiables attribués sur l'année précédente ou en cours
- Bons résultats des joueurs et joueuses de la Ligue ou Région sur le précédent Championnat de France
- Augmentation constatée du nombre de joueurs et joueuses sur les compétitions Régionales SA tennis de table
- Possibilités d'accueil sur la compétition
- Ou toutes autres conjonctures et possibilités acceptées par la Commission Sportive Nationale de Tennis de Table.

Qui contacter pour solliciter une modification du nombre de sportifs qualifiables:

Hervé SOULARD – DSF Tennis de table

Tél. : 06.82.18.36.61

@mail herve-soulard@orange.fr

Samuel CREON – Organisation sportives du championnat de France

Tél. : 06.08.22.79.89

@mail sam.creon@orange.fr

Conseiller Technique Fédéral - Responsable du Tennis de Table

Yves DRAPEAU - DTN adjoint responsable de la FFSA

Tél. : 06.22.02.03.52

@mail : y.drapeau@ffsa.asso.fr



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
chptfrancett2014@gmail.com

FICHE D'AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Ps/ Certificat médical en cas de sur classement

PERTE ET VOL

Je soussigné

Membre de l'Association :.....

N° Affiliation :

Dégage de toute responsabilité les Organismes du Championnat en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.

Fait à Le.....

Signature



Comité d'Organisation Local tennis de table 2014
6, allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
Chptfrancett2014@gmail.com

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTION

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 23/05/2014 :

- La fiche d'inscription
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaire Institutionnel



CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaire officiel



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux

